

COMMUNAUTE DE COMMUNES 	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE	Délibération
	Séance du 18 décembre 2025	N° 14dcc181225

Le Conseil de communauté se réunit le jeudi 18 décembre 2025, à 20h00 à l'hôtel de communauté à Plabennec. Il a été présidé par Monsieur Jean-François TREGUER, Président.

Date de convocation : 12 décembre 2025
Nombre de membres : 49
Quorum : 25
Nombre de membres présents : 35
Nombre de votants : 44

Présents : Bernard GIBERGUES, Béatrice DUPONT, Patrice BOUCHER, Christine CHEVALIER, Jean Luc CATTIN, Danielle FAVE, Jean-François TREGUER, Sandrine LAVIGNE, Gwendal LE COQ, Monique LOAEC, Jean-Christophe FERELLOC, Philippe LE POLLES, Marie Annick CREACHCADEC, Anne-Thérèse ROUDAUT, Marcel LE FLOC'H, Sylvie RICHOUX, Jean Michel LALLONDER, Hélène KERANDEL, Paul TANNE, Yannig ROBIN, Marie BOUSSEAU, Andrew LINCOLN, Catherine LE ROUX, Alain ROMÉY, Nadine ABJEAN, Lédie LE HIR, Roger TALARMAIN, Christine SALIOU, Olivier MARZIN, Hervé OLDANI, Denise MERCELLE, Olivier LE FUR, Valérie GAUTIER, , Nadège HAVET, Guy TALOC

Excusé(s) :

Yves LE GOFF donne pouvoir à Bernard GIBERGUES, Karine HELIES donne pouvoir à Patrice BOUCHER, Daniel GODEC donne pouvoir à Danielle FAVE, Alain FLOUR donne pouvoir à Gwendal LE COQ, Caroline PRIGENT donne pouvoir à Sandrine LAVIGNE, Fabien GUIZIOU donne pouvoir à Marie Annick CREACHCADEC, Marie-Claire LE GUEVEL donne pouvoir à Paul TANNE, Jacques LUCAS donne pouvoir à Denise MERCELLE, André BEGOC donne pouvoir à Nadège HAVET, Nadine KASSIS, Bernard CALVARIN, Ludovic MORIN, Martial CLAVIER, Annick LE GUEN,

Tarifs 2026 du port de l'Aber Wrach

L'autorité portuaire en accord avec son concessionnaire, la CCI Finistère, est amenée à définir les tarifs qui seront pratiqués au port de l'Aber Wrach pour l'année 2026.

Ainsi, afin de prendre en compte l'évolution des charges de fonctionnement de l'équipement portuaire de l'Aber Wrach, la CCI Finistère souhaite modifier les tarifs pratiqués au port.

Ainsi il est proposé :

- **Tarif Plaisance Aber-Wrach :**

Augmentation de **1 %** de l'ensemble des tarifs et taxes d'usage du port de plaisance de l'Aber-Wrach, sauf l'électricité (forfait électrique annuel et forfait électrique résident) et le carburant.

- **Tarif Commerce-pêche Aber-Wrach :**

Augmentation de **1 %** de toutes les redevances, sauf de la redevance sur la valeur des produits de la pêche débarquée.

Ainsi, les nouveaux tarifs 2026 sont détaillés dans le tableau annexé à la présente délibération.

Ces projets de tarifs ont été présentés aux membres du CLUPP le 6 novembre dernier.

Par la suite, ces propositions tarifaires ont été soumises au vote de l'assemblée générale de la CCI Finistère le 25 novembre dernier.

Enfin, le conseil portuaire du port de l'Aber-Wrac'h a émis son avis lors de la réunion du 26 novembre.

Le Bureau de communauté du 4 décembre 2025 a émis un avis favorable à ces tarifs.

Christine CHEVALIER et Guy TALOC n'ont pas pris part au débat ni au vote et ont quitté la salle.

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté décide, à l'unanimité, d'approuver l'augmentation proposée des tarifs applicables au 1^{er} janvier 2026 pour le port de l'Aber Wrac'h.

Fait et délibéré à Plabennec
le 22 décembre 2025,

Le Président,
Monsieur Jean François TREGUER

